

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 273

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION INTERDISCIPLINAIRE EN RADIOTHÉRAPIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

L'accès au grade de bachelier de spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie est possible pour les porteurs de titre de bachelier en soins infirmiers ou équivalent et de bachelier technologue en imagerie médicale. La spécialisation leur permet de développer leurs compétences dans ce domaine spécifique de la profession qu'est la radiothérapie.

S'inscrivant dans des valeurs professionnelles, le Bachelier infirmier/technologue spécialisé en radiothérapie par ses acquisitions de connaissances scientifiques, médicales, techniques, administratives et en soins complètera sa formation de base en lui permettant d'adapter sa démarche à la spécificité du secteur.

A ce titre, plaçant le bénéficiaire au centre de ses préoccupations, il tiendra compte des ressources physiques, psychiques et morales du client et de ses attentes spécifiques ainsi que des apports de chacun des membres de l'équipe pluridisciplinaire (radiothérapeutes, physiciens, oncologues,...).

Il tiendra compte en outre des nécessités et ressources de l'infrastructure institutionnelle, sociale et sera soucieux du coût des actes posés.

Il sera particulièrement attentif à l'évolution exponentielle des exigences médicales, techniques, administratives et infirmières/paramédicales.

Il pratique dans le respect de l'éthique, des règles déontologiques et du cadre légal.

Il contribue par l'application prudentielle des recommandations de bonnes pratiques à la réduction des risques vis-à-vis du client, de lui-même et de l'environnement.

Appelé à faire face à des situations complexes, il est amené à exercer en interdisciplinarité dans les services et centres de référence en radiothérapie ainsi que dans des unités de recherche.

Tenu de s'adapter aux personnes, aux différentes réalités, aux divers contextes d'intervention et environnements de travail, il fait de la relation humaine un outil privilégié lui permettant d'interagir avec les bénéficiaires de soins, les équipes de travail et les autres intervenants tout en prenant de façon responsable la place et les décisions qui lui incombent.

Il utilise les recherches, les outils et connaissances propres à sa discipline ainsi que ceux issus des disciplines connexes pour bâtir une pratique éclairée par des données probantes (EBN).

Il exploite les diverses occasions de se perfectionner, se recycler, de contribuer à la recherche, à l'éducation et à la formation permanente dans ces domaines.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification¹ (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée au marché de l'emploi. La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

¹Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. **Développer une posture professionnelle en lien avec les spécificités de la spécialisation en radiothérapie** :
 - Entretien ses connaissances et participer aux projets de recherche
 - Construire son projet professionnel
 - Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - Faire preuve de citoyenneté.

2. **Intégrer dans sa pratique et faire respecter les règles éthiques, déontologiques, légales et réglementaires** :
 - Respecter la déontologie
 - Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - Respecter la législation et les réglementations.

3. **Assurer une communication professionnelle** :
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - Utiliser les outils de communication appropriés
 - Coordonner la communication interdisciplinaire
 - Développer et optimiser des modes de communication adaptés aux contextes rencontrés
 - Etre à l'écoute et faire preuve d'empathie.

4. **Participer à la conception du plan de traitement et à son réajustement quotidien** :
 - Collecter et interpréter l'ensemble des données utiles
 - Se conformer aux protocoles, guidelines...
 - Evaluer la pertinence de sa planification et procéder à d'éventuels réajustements.

5. **Appliquer le traitement** :
 - Réaliser les examens nécessaires
 - Positionner le patient
 - Vérifier le positionnement
 - Délivrer et vérifier la dose
 - Surveiller le patient
 - Assurer le suivi du traitement et de ses conséquences.

6. **Contribuer à l'assurance qualité** :
 - Respecter et faire respecter les règles générales de sécurité et de radioprotection
 - Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité et l'intégrer dans sa pratique
 - Contribuer à la maintenance et à l'entretien du matériel
 - Assurer l'efficacité et l'efficience dans la gestion administrative, humaine et matérielle du service.